

MANTES LA JOLIE

DIRE CE QU'ON FAIT ET FAIRE CE QU'ON DIT

Lettre d'informations municipales numéro 128. Mai - Juin 2019



Marc Jammet
Conseiller municipal PCF

Des agents municipaux pour répondre aux besoins.

GRAND DÉBAT
LA FIN DU SUSPENSE...



En un an, la Ville a perdu 15 fonctionnaires permanents qui vont nous faire défaut alors que, dans le même temps, elle a embauché 71 agents contractuels.

Cela ne revient pas moins cher. Pour certains, c'est même le contraire puisque ce statut précaire permet des salaires très largement au-dessus des grilles de la fonction publique.

Mais cela a un avantage: la précarité !

Une précarité qui maintient par la peur du lendemain une relation forte de subordination. D'ici à 2023, ce sont 103 agents qui vont partir à la retraite (et 122 d'ici 2028).

Il y a donc bien là l'opportunité pour une municipalité digne de ce nom de participer à sa hauteur à la lutte contre le chômage tout en répondant à la fois aux besoins de meilleurs conditions de travail des agents et de meilleurs services rendus aux Mantais.

Bien à vous,

Marc Jammet

POUR ME CONTACTER :



COURRIER.

Marc Jammet,
PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524,
78205 Mantes-la-Jolie

E-mail : marc.jammet@wanadoo.fr

Blog : www.marcjammet.fr

Facebook: facebook.com/marc.jammet.7

Avec les communistes de Mantes-la-Jolie, nous finançons seuls notre activité et l'information que je diffuse.

Si vous estimez que la démocratie passe par le devoir pour les élus de rendre des comptes, vous pouvez m'aider en m'adressant une contribution financière (à envoyer à Marc JAMMET, PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie)

Je vous en remercie par avance.

Vous n'avez pas trouvé ces informations dans la presse locale ? C'est qu'elle les trouve dérangeantes.

Informez-vous à la source !

Pour recevoir ce bulletin gratuitement par Internet, il vous suffit de me communiquer votre adresse internet à marc.jammet@wanadoo.fr

MERCREDI 1^{er} MAI À MANTES-LA-JOLIE. LE MUGUET DES COMMUNISTES

Comme chaque année, mercredi matin, les communistes vous proposeront de les soutenir financièrement en achetant leur muguet dans les deux points de vente qu'ils organisent au Centre commercial principal du Val-Fourré (devant le café Chez Michel) et au Centre commercial ZAC Henri IV (à côté de la boulangerie).

IMPÔTS LOCAUX: + 2,2%

C'est l'augmentation des impôts locaux (part municipale) qu'a voté la majorité municipale le 8 avril dernier.



Une augmentation des impôts qui va se traduire par très peu d'investissements nouveaux puisqu'il ne va s'agir que de la poursuite des travaux déjà engagés (travaux à la Collégiale, mise en lumière des bâtiments communaux (sic!) ...).

Seul investissement d'envergure: l'aménagement du square Brioussel-Bourgeois (une opération à 11 millions d'euros à elle toute seule) et ... des provisions financières pour d'éventuelles acquisitions foncières (en clair, la Ville s'apprête à préempter plus facilement au moment des ventes de maisons ou d'immeubles!).

Quant à la dette (sans compter ce que nous coûtent la sortie des emprunts toxiques qui n'est pas comptabilisée), elle nous coûtera en 2019 plus de 5 millions d'euros (et augmentera encore juste après les élections municipales en 2020 et 2021).

Et aussi ...

Marché du Val-Fourré.

Le temps est venu d'assurer une véritable transparence.

Le 5 avril dernier, le marché du Val-Fourré a, à nouveau, « défrayé la chronique ».

Les faits semblent graves puisque non seulement des produits contrefaits ont été saisis mais trois placiers de la société Mandon ont été interpellés en possession d'argent liquide à l'origine inexpliquée.

Ce nouveau « coup de tonnerre » ne vient pas dans un ciel serein.

Vous trouverez sur mon blog la liste des « évènements » qui se sont succédés ces dernières années.

S'il est une victime de ces évènements à répétition, c'est d'abord le marché du Val-Fourré ainsi bien-sûr que l'immense majorité des commerçants qui doivent s'acquitter de redevances deux fois supérieures aux autres marchés de la Ville pour une délégation de service public ... toujours déficitaire.

Le maire doit maintenant prendre toutes ses responsabilités et agir sans tergiverser.

Il s'agit d'argent public et je propose donc que **le maire se porte partie civile au nom de la municipalité.**

Je propose également d'appliquer un **principe de précaution et de remplacer dès les prochains marchés les placiers actuels par d'autres salariés** de la société Mandon officiant ailleurs dans le département (Poissy, Meulan ..).

Et je propose – au moins jusqu'à la fin de l'enquête – **de garantir à tous les commerçants la place qu'ils occupaient régulièrement.**

Cela permettrait d'éviter toute suspicion quant à d'éventuelles pressions qui pour

raient s'exercer sur les commerçants les « incitant » à ne pas déballer pour justifier « une grève de soutien ».

Enfin bien évidemment, il me semble qu'un **conseil municipal extraordinaire** s'impose sur cette question.

Plus de 100 parents d'élèves mobilisés contre le projet loi Blanquer.

Plus de 100 parents d'élèves se sont rassemblés le 12 avril dernier devant l'Inspection de l'Education nationale.



Un rassemblement au cours duquel une délégation a été reçue ... et à qui on a répondu "qu'elle n'avait pas compris ce que comportait la loi".

Pour ma part, invité par plusieurs parents d'élèves, j'avais tenu à être présent pour apporter aux parents d'élèves mon soutien.

Contrairement aux autorités méprisantes, je ne pense pas que les parents d'élèves ont mal compris le projet de loi mais, au contraire, qu'ils l'ont très bien compris.

C'est le cas de la disparition programmée des directeurs d'écoles dans le périmètre des collèges (avec les heures de décharge qui vont avec) ou encore l'obligation pour les communes de financer les maternelles privées au moment même où, à Mantes-la-Jolie, plusieurs classes publiques de maternelle vont être fermées à la rentrée scolaire. En tout cas, bravo aux parents d'élèves qui ont su se mobiliser, s'organiser et vont continuer leur mouvement.



Vous m'avez écrit ...



STATIONNEMENT.

==> **Je dénonce le zèle excessif** de la police municipale sur les places de parking où il n'y a pas de pass résident (centre Ville). Les habitants, principalement des familles occupant des logements sociaux sont obligés d'aller se garer à des kilomètres pour décharger courses poussettes et gamins sous peine de se faire racketter ... Monsieur le Maire de Mantes, informé de la situation n'a pas jugé utile de changer les choses.

==> **Un abonnement à 30 euros** mais des rues et parking non autorisées sans raison et une flopée de PV à 25 euros toute l'année.

==> **Par contre le long de la gare, rue Pierre Sémard** les stationnements et arrêts sont interdits sur piste cyclable. Cela dure depuis des années et personne pour verbaliser ce qui obligent les cyclistes à rouler sur la route voire les trottoirs !!!!!

==> **Cette ville devient un désert**, pauvre commerçant qui résiste, la faute au racket du stationnement trop cher et des contraventions abusives. Et cela me met d'autant plus en colère quand je vois certains parkings vides parce qu'ils sont en zone rouge. Trop cher Mr le maire !



JUSTICE FISCALE.

==> **La mairie fait tout ce qu'elle peut pour chasser** certains habitants. Comment est ce possible de ne prendre à chaque fois en compte que les revenus au lieu de prendre en compte le quotient familial ??? En tant que famille très nombreuse, même avec un revenu correct, nous pouvons être en difficulté et se faire littéralement allumer sur le prix des cantines, des activités périscolaires... C'est une ville où règne une grande inégalité. Et que dire de la taxe d'habitation...

==> **Le plafond J** pour ceux qui n'ont droit à aucune aide de la caf ce qui donne des tarifs de fou niveau cantine et centre aéré et pourtant le centre en lui-même ne propose guère de belles sorties. Pour les personnes comme moi qui payons 17€ la journée il y a de quoi grincer des dents !!!

==> **Mon mari et moi même ne payons pas d'impôts sur le revenu** car nous touchons des salaires moyens... Mais nous sommes au niveau du quotient familial de la mairie, dans l'avant dernière tranche la J. Et nous payons bien cher pour la cantine. Le périscolaire du mercredi c'est bien pire au niveau du tarif, je me suis mise à 80% justement pour éviter de trop perdre d'argent et de pouvoir garder mes filles le mercredi ...

==> **La cantine est un énorme budget.** J'ai 2 enfants scolarisés. Ca me fait donc un total de 35€ la journée.

==> **Moi je dénonce la taxe d'habitation** trop élevée (922€) pour un petit f2 30m2 à 3 et les loyers trop chers donc impossible de déménager.